



FICHE D’AFFILIATION

La Cour Africaine de Médiation et d'Arbitrage non Gouvernementale (ONG)
Elle est créée par l'Assemblée générale Ordinaire du 05/04/2019.

- Nom/Prénom:
- Date et lieu de naissance :
- Situation de famille :
- N° de la carte d'identité :
- Profession :
- Adresse :
- Ville :C.P :..... Pays:.....
- Téléphone bureau:Personnel (Facultatif) :
- Mobile:Email :

Déclare m'affilier à La Cour Africaine de Médiation et d'Arbitrage CAMAR, me conformer aux dispositions de ses statuts, de son règlement intérieur, de son code de déontologie et de sa charte.

Vous choisissez le type, la nature de Membre dont vous désirez adhérer :

- Membre Honoraire
- Membre ou président d'Honneur
- Membre Bienfaiteur
- Membre Passif
- Membre Adhérent
- Membre juge médiateur arbitre de la cour

Montant de cotisation annuelle :

* 1500.00 Dhs pour les résidents.

* 150.00 Euro pour les non résidents.

Ce Montant compris une carte professionnelle ou membre + 200 cartes visites.

Compte Bancaire :

Signature et date :

Pièces du dossier :

- Lettre de motivation
- 2 copies certifiées conformes de la Carte d'identité Nationale ou passeport pour les non résidents.
- Copie certifiée des Diplômes.
- 4 photos
- 1 Casier judiciaire original
- CV